



## GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands événemens se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Dimnche 30 Juin 1793.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

*De Francfort, le 18 Juin.* — La forteresse de Mayence devoit être bombardée et attaquée dans la nuit de dimanche dernier par les Impériaux, et Cassel par les Prussiens et les Hessois dans le même tems. Mais les Français ayant été avertis de ce dessein par leurs espions, se tinrent sur leurs gardes, et firent de vigoureuses sorties de tous les côtés à la fois, il a fallu renvoyer encore l'entreprise. Le 16 à 10 heures du soir, il y eut une canonade terrible des batteries de Mayence et de Cassel, qui dura sans discontinuer jusqu'à hier matin ; les signaux furent allumés toute la nuit, et des pelotes ou balles à feu d'artifice furent jettées des deux forteresses en l'air, pour éclairer les camps et tous les mouvemens qui se faisoient autour d'elles.

*De Francfort, le 20 juin.* Les troupes combinées ont ouvert dans la nuit d'hier les tranchées devant Mayence, à 300 pas en dessous de l'endroit dit Ste. Croix. Cette entreprise a eu tout le succès qu'on en pouvoit attendre : elle n'a coûté que 2 hommes tués et 5 blessés, et déjà 5 batteries sont établies.

On assure que la ville a envoyé deux

trompettes ; mais le contenu de leur dépêches n'est pas connu.

*De Trèves, le 13 juin.* — Notre situation devient plus critique qu'elle ne l'étoit il y a 6 mois. On nous menace de nouveau et de tous côtés d'invasions ennemies. Il faut que Mayence tombe, pour que nous ayons du repos, car l'ennemi veut secourir cette ville coûte qu'il coûte et s'ouvrir un passage quelque part. Ne pouvant y parvenir près de Landau, il cherche maintenant à tenter fortune de notre côté. Le dessein de pénétrer dans le pays de Luxembourg lui ayant réussi, il s'est avancé jusqu'à 2 lieues de Luxembourg, d'où nous sommes menacés d'une attaque, et l'on dit même que l'ennemi est en marche. La tribu des bateliers de cette ville a reçu ordre de tenir prêts autant de bateaux que possible pour transporter le magasin autrichien de Grevenmachern en lieu de sureré. Les mêmes dispositions ont été ordonnées aussi pour l'hôpital impérial.

### FRANCE.

*De Landau, le 21 juin.* — Un sergent du 1<sup>er</sup> bataillon de la république, en garnison dans cette place, ayant dit qu'il avoit dessein d'assassiner le général Gillot, celui-ci instruit de ce

propos fit conduire le sergent chez lui, et lui demanda pour quel sujet il en vouloit à sa vie ? le sergent répondit : qu'il étoit saoul lorsqu'il avoit dit cela. Le général le fit conduire le lendemain sur la place d'armes, où, après l'avoir montré à toute la garnison, il lui fit comprendre qu'il ne tenoit qu'à lui, général, de le faire raser de près, mais comme cela le regardoit personnellement, il lui faisoit grâce, et qu'il pouvoit profiter de cette leçon pour une autre fois.

*De St. Omer.* — Les cinq sections de notre ville composant la commune ont adressé à la convention une adresse sur les évènements du 31 mai, nous en extrayons les motifs remarquables.

Vingt-huit de vos collègues sont détenus par un décret; les uns nous les présentent comme traîtres, les autres comme des victimes. Nous ne prononçons ni leur crime, ni leur innocence; mais nous réclamons, au nom de la justice et de la patrie, un prompt rapport sur leur affaire. S'ils sont coupables, que la vengeance du peuple, trop long-tems différée, ne soit point la cause ou le prétexte de nouveaux malheurs; s'ils sont innocens, que la république ne demeure pas plus long-tems privée de leurs lumières. Mais, quel que doive être le résultat de votre examen, n'oubliez pas que tout retard inutile est une injustice à leur égard, une violation des principes, et ne peut servir en prolongeant notre indécision, qu'à faire allumer plus vite les torches de la guerre civile.

La recherche d'un complot a porté quelques autorités à violer le secret des lettres. Des hommes plus coupables, en ce qu'ils n'ont pas même d'excuse, ont intercepté la circulation de plusieurs journaux. Faites cesser une inquisition qui déshonore ceux qui se la permettent, et ceux qui la souffrent. Faites respecter les secrets des familles, maintenez la circulation de tous les journaux, la liberté la plus illimitée de la presse. Laissons, laissons aux ministres des despotes, ces petites mesures, ces vexations toujours odieuses et presque toujours inutiles; ce n'est pas avec les moyens des tyrans que l'on défend la liberté.

Les sections d'Arras ont déclaré que cinq députés de ce département, que Thomas Payne, Varlet, Daunou, Maniez et Personne avoient perdu leur confiance. Nous vous déclarons, nous

déclarons à la France entière, qu'ils ont encore la nôtre, qu'ils la conserveront aussi long-tems qu'ils n'auront pas trahi les intérêts du peuple; et, toujours équitables, lors même qu'en les accusera, nous attendrons encore pour les condamner, que nous ayons les preuves de leur trahison.

Représentans du peuple, un mot, et ce mot est le résumé de notre opinion. A nos yeux la convention est tout, les partis ne sont rien, si vous n'êtes pas libres, c'est à vous seuls à nous le dire, si vous l'êtes, c'est à vous seuls à nous sauver.

*De Sedan le 9 juin.* — Législateurs montagnards, Les sans-culottes qui composent la société des amis de la république de Sedan, vous félicitent d'avoir chassé de votre sein les chefs criminels de la faction des hommes d'état. Depuis cette heureuse époque, nous voyons bien que vos séances sont plus calmes, que votre attitude est plus imposante et plus majestueuse et que vos décrets sont meilleurs. Bravo! représentans, faites toujours de même, et le peuple entier vous bénira.

Dans notre séance d'hier, un membre fit la motion de vous inviter à envoyer en députation à la Guyanne les 25 hommes-d'état arrêtés, avec commission d'organiser la horde des prêtres réfractaires, et de rester avec eux: mais un autre membre observa qu'il valoit beaucoup mieux les envoyer en députation dans l'autre monde, et les embarquer sur la guillotine. Nous avons à l'instant adopté cette opinion.

En conséquence, nous vous demandons de décréter d'accusation tous ces amis de Pitt et de Cobourg, et de les faire juger par le tribunal révolutionnaire. Leur sang impur doit payer le sang précieux des patriotes, qui coule sur nos frontières et sur les bords de la Vendée.

*D'Arles le 20 juin.* Un grand complot vient d'être tramé, et aussi-tôt déjoué dans cette ville. Dans le tems de la moisson, deux mille montagnards des environs, viennent ordinairement aider les arlesiens à faire leur moissons. Mais, cette année, on en vit tout à coup arriver six mille, appelés, disoient-ils, par des affiches et des lettres anonymes qui les invitoient à se rendre à Arles où on leur promettoit dix francs par jour. On eût beau leur représenter que les bleds n'étoient pas murs, qu'on n'avoit pas be-

soin d'une si grande quantité de monde, et que personne n'avoit songé à les inciter à venir; ils se mutinèrent, dirent qu'ils ne vouloient point être joués, et exigèrent absolument les dix francs, excités par des gens de Marseille qui s'étoient mêlés parmi eux, et les engageoient à persister. Les corps administratifs se trouvoient dans un grand embarras; ils sentirent bien que c'étoient-là les six mille hommes dont on les avoit menacés. Les cultivateurs des environs ne venoient point pour les louer, parce qu'ils n'en avoient pas encore besoin; et le tumulte croissoit au point qu'on avoit lieu de craindre de grands malheurs. Enfin, la sagesse de la municipalité et le zèle des patriotes, ont encore une fois préservé la ville des scènes d'horreurs dont on vouloit la rendre le théâtre.

Paris. — Des lettres de Coblenz du 18 Juin nous apprennent que le ci-devant comte d'Artois est retourné à Ham, et qu'il paroît avoir renoncé au projet d'entrer en France par la trouée de la Vendée.

§ Notre feuille du 28 est toujours séquestrée à la poste. Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent leurs feuilles que 3 fois par semaine, ne recevront pas celles du mercredi et du jeudi, qui ont été expédiées avec celle du vendredi; elles sont également retenues; toute l'expédition de ce jour là étant arrêtée.

§ On a trouvé, mardi dernier, chez un nommé Joseph Pétit demeurant sur la section des Marchés, un cachet du département de Paris, qui lui servoit à détourner les effets des mai-sous des émigrés; il brisoit les scellés et les remettait ensuite. Ce particulier a été arrêté.

#### CONVENTION NATIONALE.

*Séance extraordinaire du jeudi 28 au soir.*

[ PRÉSIDENCE DE THURIOT. ]

Sur 221 voix Thuriot en a eu 140 pour être président, il est monté au fauteuil. Les secrétaires sont Billaud de Varennes, Lindet (évêque d'Evreux) et le Vasseur.

Gossuin informe l'assemblée que la garnison de Valenciennes a repoussé l'ennemi avec perte dans une sortie.

Guyomar annonce que le 20 de ce mois, le général Beysser commandant à Nantes a re-

poussé l'ennemi dans une sortie qu'il a faite à la tête de 2,400 hommes, et lui a tué 300 hommes.

La veuve du citoyen Hébert, lieutenant de gendarmes, tué en combattant les rebelles, présente son fils à la convention. Cet enfant âgé de 14 ans, a vu tomber son père à ses côtés. Il a eu le courage de venger sa mort en tuant son assassin d'un coup de pistolet. Pour toute récompense, il a demandé au général qu'il lui fut permis de venir à Paris soulager sa mère. Le général lui accorda sa demande et lui donna un cheval pour faire son voyage. Le jeune homme s'égara et se trouva au milieu des rebelles. Sa présence d'esprit ne le servit pas moins en cette occasion que son courage, et il parvint à s'échapper.

Après avoir entendu ce récit touchant, la convention a adopté ce jeune homme, et décrété qu'il seroit élevé aux frais de la république. Elle accorde un secours provisoire de 1000 fr. à la mère.

*Séance du Vendredi 28 Juin.*

On lit une lettre de Vestermann datée de Parthenai du 25 juin par laquelle il annonce qu'il est parti de St. Maixent, qu'il a forcé les portes de la ville, a fait une centaine de prisonniers, pris deux chefs, 150 bœufs, quantité de pains et de munitions. Il entend sonner de toutes parts le tocsin: son premier colonel entrant à Parthenai, a sabré un ecclésiastique qui tenoit une méche pour mettre le feu au canon. Il ne paroît pas cependant que Vestermann se soit maintenu à Parthenai, car il annonce qu'il se retire à St. Maixent pour y attendre les ordres de Biron.

Cinq administrateurs de l'Eure viennent retracter leur arrêté: ils ont été égarés par Buzot Renvoyé au comité.

La commune de Pont-l'évêque adhère à la révolution du 31 mai.

On fait lecture d'une adresse du bataillon de la Gironde, qui est bien contraire en opinion à son département. C'est au journal *le Républicain*, que le bataillon doit d'être dans les bons principes. S'il étoit plus répandu dans les armées il y produiroit le meilleur effet. Un membre demande qu'il soit envoyé à toutes les armées. On observe qu'il faut auparavant consulter le comité des finances. Cette apologie du *Républicain* a

attiré sur les autres journalistes des épithètes peu flatteuses. Un membre les a traités de scélérats. Sur le tout on est passé à l'ordre du jour.

L'administration du district de Belle-vue-les-bains a fait incarcérer les officiers municipaux de la commune d'Issy. Leur crime est d'avoir sévi contre des fermiers qui ont fait de fausses déclarations de grains. On mande les administrateurs de district pour rendre compte de leur conduite, et on ordonne l'élargissement provisoire des municipaux d'Issy.

Carra monte à la tribune pour se justifier; il n'est pas très favorablement écouté.

Linder dit que le bataillon de grenadiers en garnison à Evreux sur lequel le département comptoit, a quitté cette ville pour se porter à Vernon, d'après une réflexion simple; c'est que l'insurrection n'appartient qu'au peuple, et jamais à des administrateurs.

Couthon a proposé de rapporter le décret contre les autorités constituées de Toulouse, ou plutôt contre quelques membres de l'administration. Ecarté par la question préalable.

On décrète une nouvelle organisation des postes et messageries. L'ancienne est résiliée pour le 1<sup>er</sup> Juillet prochain.

*Séance du Samedi 29 Juin.*

L'armée catholique désespérant de vaincre les Nantais, leur fait proposer de livrer les caisses de district, les 4 représentans du peuple qui sont dans ses murs, et d'arborer l'étendard du royalisme. Retournez, ont répondu les Nantais, et dites à ceux qui vous envoient, que jamais Nantes ne composera avec le despotisme. Les propositions de la capitulation étoient signées d'Antichamp.

On décrète qu'on continuera dans tous les collèges la distribution des prix en présence des autorités constituées.

On règle l'augmentation d'appointemens pour les préposés aux douanes extérieures.

On accorde 18 tt par jour aux députés de Mayence qui sont venus demander la réunion à la république, pendant tout le temps qu'ils seront forcés de rester à Paris.

Une lettre de Saumur du 26, annonce que les troupes de la république ont repris cette ville. Chambon capitaine des hussards, qui écrit, s'est saisi lui-même du scélérat qui a encloué les canons lors de la prise de cette ville.

Une action qui a eu lieu contre les Piémontais le 8 de ce mois, a toute été à notre avantage. Nous avons chassé l'ennemi de tous ses camps, on lui a tué 400 hommes, fait 640 prisonniers. Nous avons perdu 9 officiers, 50 soldats et eu 200 blessés.

L'armée des Alpes députe deux militaires chargés d'une adresse revêtue de 40 mille signatures toutes dévouées à la convention. Grenoble désavoue les mesures libéricides prises par une centaine d'individus de leur ville. Huningue improuve la circulaire de Nîmes; Bourgañeuf traite de même l'adresse de la Gironde.... Plusieurs autres adresses sont dans le même sens.

Robespierre propose de décréter d'accusation les administrateurs de la Gironde. La proposition est renvoyée au comité.

On lit une lettre datée du 25 juin du quartier général de Paillencourt près Cambrai, qui annonce les merveilles de la garnison de Valenciennes qui est une autre Mayence. Elle a pris à l'ennemi ou encloué 13 pièces de canon taillé en pièces les troupes qui gardoient les tranchées. Nos troupes ont aussi obtenu du côté de Maubeuge de grands avantages.

On accorde 10 millions au ministre de l'intérieur, pour assurer les subsistances des départemens.

On annonce que Kervelegand l'un des députés détenus s'est entui.

On fait paroître une fausse édition de la constitution pour égarer le peuple. On décrète la peine de mort contre quicouque imprimerait et distribuerait un autre projet de constitution au nom de l'assemblée, que celui qui est adopté et signé d'elle.

On trouvera à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N<sup>o</sup>. 3 Le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 28 livres 10 sols pour l'année 25 liv. pour six mois 7 livres 10 sols pour trois mois et pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.